

Un instituteur au temps de la Révolution

Au temps de la Révolution et de l'Empire, Jean Bellot est instituteur à Vallan et, dans le même temps, chantre à la cathédrale d'Auxerre. Il est typiquement l'instituteur de campagne, moyennement instruit comme le montrent les écrits qu'il a laissés, vivant pauvrement, et craignant Dieu.

Il est né à Escamps en 1777. À 12 ans, il est chantre à l'Abbaye Saint-Germain, c'est-à-dire qu'il assiste aux offices religieux et qu'il y chante les chants sacrés de la messe.

En 1791, en pleine tourmente révolutionnaire, on le retrouve à Escamps, « portant la chappe », officiant toujours comme chantre. Il a alors 14 ans.

À 19 ans (1796), il est recruté comme instituteur par la commune de Vallan. Il y reste pendant 33 ans (jusqu'en 1829). Son salaire annuel est de 75 francs (c'est dérisoire). Il touche également une indemnité de 50 francs pour se loger. Pour compléter ses revenus, il est chantre (jusqu'en 1816, soit pendant 20 ans) à la cathédrale d'Auxerre, pour 45 francs de casuel par an. Avec ses 170 francs, il ne peut que vivre. En 1799, à 22 ans, il épouse, en l'église de Coulanges-la-Vineuse, Anne Rousseau, fille d'un propriétaire de Vallan. Entre deux leçons d'alphabet et un *Pater Noster* psalmodié, il cultive ses vignes (apportées en dot par son épouse ?) dont il tire quelques revenus. Il est instituteur comme l'est, à la même époque, Jacques Bérault, instituteur à Sacy, croqué par Rétif de la Bretonne, enseignant l'alphabet tout en fendant l'osier et aiguisant des échelas.

À cette époque, l'école n'est ni gratuite, ni laïque, ni obligatoire. Les communes ouvrent - ou non - des écoles. Les parents paient une petite somme à l'instituteur. Les communes lui paient une indemnité pour qu'il accueille les enfants pauvres. L'enseignant apprend les rudiments de la lecture et du calcul aux enfants et surtout leur apprend à dire leurs prières. N'importe qui, pour peu qu'il sache lire et écrire, peut ouvrir une école ou une pension. Les curés des paroisses sont fréquemment instituteurs.

Extraits de la prose de Jean Bellot :

À douze ans j'ai fait deux ans à Saint-Germain ou j'ai toujours chanté. J'ai été à Escamps après que la révolution a tous abolis les couvents, j'avais alors quatorze ans et je portais la chappe. A dix neuf ans je suis venu à Vallan ou j'ai été reçu instituteur où j'ai exercé trente trois ans. J'ai donc été reçu chantre à la cathédrale ou j'y ait resté vingt ans.

Le 7 juillet 1800, une trombe d'eau s'abat sur Vallan. Il y a des morts, des maisons détruites, du bétail noyé. Jean Bellot, lyrique, écrit aux autorités d'Auxerre, *en versant des torrents de larmes, le cœur percé d'un glaive de douleur (...) [J'écris] sans aucun mensonge, Dieu le sait (...) Attention, nous allons tourner la page et vous verrez les malheurs qui vont suivre. (...)*

Denis Martin
D'après Gilbert Rouger, « Jean Bellot, instituteur à Vallan et chantre à la cathédrale d'Auxerre »,
L'Écho d'Auxerre

Pour compléter : <http://www.le-temps-des-instituteurs.fr/hist-ancien-regime.html>